

Trophées des Territoires Electromobiles 2018

Le Grand Est, accélérateur d'électromobilité

La cérémonie des Trophées des Territoires Electromobiles, organisée le 19 décembre au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, a récompensé 5 collectivités territoriales pour leur implication et leur engagement dans le développement de solutions de mobilité plus durables.

La région Grand Est était à l'honneur avec 4 lauréats : Ardenne Métropole, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la ville d'Epernay et l'Eurométropole de Strasbourg.



Pour cette huitième édition, le jury, composé d'experts de l'Avere-France et de partenaires, a été particulièrement sensible aux projets de 5 territoires novateurs et engagés dans la promotion et l'accompagnement vers une mobilité électrique et durable : le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, Ardenne Métropole, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la ville d'Epernay et l'Eurométropole de Strasbourg.

Des lauréats membres de l'association régionale Grand Est Mobilité Electrique

Créée en 2018 de la fusion de 3 associations régionales, Grand Est Mobilité Electrique, membre du réseau de l'Avere-France, met en coopération les acteurs locaux porteurs de projets électromobiles. Cette année, 2 lauréats des Trophées font partie de l'association : Ardenne Métropole et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

En récompensant ces 2 collectivités, le jury des Trophées des Territoires Electromobiles confirme l'importance d'une coopération poussée entre les 9 associations locales et l'Avere-France, afin d'engager une transition dans les territoires, notamment ruraux. La coordination d'actions nationales et régionales et les travaux communs sont des facteurs clés pour permettre aux Français de passer à une mobilité électrique et durable.

Alors que les collectivités ont un devoir d'exemplarité et doivent être accompagnées pour atteindre les objectifs fixés par la Loi de transition écologique pour une croissance verte de 2015.

Il est important d'engager une réflexion commune pour mieux valoriser leurs actions et leur engagement.

Une région Grand Est engagée et dynamique

- Epernay

Depuis plus de 10 ans, la ville d'Epernay mène une politique exemplaire et volontariste de développement durable et plus récemment dans une stratégie air-énergie-climat. Depuis 2003, la ville s'est dotée de véhicules électriques pour ses différents services et dispose d'une flotte composée à 17 % de modèles à faibles émissions, notamment grâce à la labellisation Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte. Epernay fait aujourd'hui partie du dispositif "Ville Respirable en 5 ans".

Plusieurs actions concrètes ont été mises en place par la commune :

- Premier service de véhicules électriques partagés de Champagne-Ardenne en 2017
- Installation de bornes de recharge
- Mise en place du disque vert offrant la gratuité du stationnement aux véhicules à faibles émissions
- Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les habitants et les agents de la collectivité et service de location en libre-service.

- Ardenne Métropole

Territoire rural à la frontière de la Belgique, Ardenne Métropole s'est engagée de manière ambitieuse dans le développement de la mobilité électrique pour offrir une solution de déplacement là où les transports en commun sont inadaptés. La communauté d'agglomération se positionne comme un territoire précurseur en matière d'écomobilité et son engagement vient compléter la liste des projets à travers lesquels elle marque de manière claire son attachement au respect de l'environnement.

Plusieurs actions concrètes mises en place :

- Installation de 149 bornes de recharge sur l'ensemble des 61 communes du territoire
- Acquisition des bornes auprès d'un industriel local
- Mise en place de 32 véhicules électriques partagés avec réservation de covoiturage
- Renouvellement de la flotte avec des modèles électriques.

- L'Eurométropole de Strasbourg

L'Eurométropole de Strasbourg est depuis longtemps reconnue pour la multitude de modes de transport et les alternatives innovantes disponibles sur son territoire.

4^{ème} ville cyclable mondiale, Strasbourg a accompagné en 2018 le déploiement de services basés sur l'utilisation de vélos à assistance électrique. Alors qu'elle prépare l'installation de 200 bornes de recharge à la demande de conducteurs de véhicules électriques, la métropole a déjà mis en place une zone à circulation restreinte pour les livraisons.

Parmi les mesures concrètes :

- 42 bornes de recharge installées ; déploiement complémentaire à la demande des utilisateurs
- Mise en place en septembre 2018 d'une zone à circulation restreinte et d'une plateforme de mutualisation pour les véhicules de livraison avec des avantages pour modèles électriques
- Location longue-durée de vélos à assistance électrique
- Création de plus de 600 kilomètres de pistes cyclables.

- Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Historiquement marquée par l'industrie automobile, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a fait le choix d'intégrer progressivement dans sa politique une approche climatique et énergétique transversale. Depuis près de 8 ans, ce territoire labellisé Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte a mis en place un programme local pour se positionner sur les secteurs à fort potentiel de croissance :

- Installation d'une station d'avitaillement à hydrogène
- Déploiement de 22 points de recharge avec une ambition de 80 supplémentaires d'ici à fin 2022
- Mise en place d'une flotte de vélos à assistance électrique en libre-service
- Renouvellement des véhicules de service par des modèles électriques.

Les Trophées des territoires électromobiles

Lancés en 2010, les Trophées des territoires électromobiles ont pour objectif de récompenser et de mettre en valeur les villes, intercommunalités, syndicats d'énergie et groupements de territoires qui se sont montrés particulièrement actifs et impliqués dans le développement de la mobilité électrique et durable. L'événement est organisé en partenariat avec Bemobi, la Caisse des dépôts, EDF, Nexans, Mobivia, Renault et l'UGAP.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.